



RAPPORT D'ÉVALUATION

Actualisation du Plan stratégique (2011-2016)

du Cégep de Granby

Décembre 2015

Québec, le 14 décembre 2015

Monsieur Yvan O'Connor
Directeur général
Cégep de Granby
235, rue Saint-Jacques, C.P.7000
Granby (Québec) J2G 9H7

Objet : *Plan stratégique 2011-2016* actualisé

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 7 décembre 2015, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la version actualisée du *Plan stratégique 2011-2016* du Cégep de Granby. Celle-ci a été adoptée par le conseil d'administration du Collège le 10 juin 2015. Il s'agit de la deuxième version actualisée du plan stratégique; la Commission a examiné l'ensemble des modifications apportées au plan.

Dans l'évaluation de la version originale du *Plan stratégique 2011-2016* en avril 2012, la Commission avait recommandé au Collège d'élaborer et de rendre disponible aux étudiants et aux membres du personnel un document expliquant le plan de réussite. Le Collège a fait parvenir des suites satisfaisantes à cette recommandation et la Commission l'a levée en septembre 2012. La Commission avait également suggéré au Collège de préciser le mécanisme de suivi qu'il entendait mettre en place pour suivre les résultats de son plan stratégique et avait invité le Collège à compléter l'analyse de sa situation en y incluant les facteurs de son environnement externe et une analyse des indicateurs de réussite et de persévérance. Lors de l'évaluation de l'actualisation du plan stratégique en mars 2014, la Commission a jugé que le plan était conforme aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et qu'il comprenait les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Dans la présente version actualisée de son *Plan stratégique 2011-2016*, le Collège a modifié les cibles et les indicateurs de certains de ses objectifs, car il considérait que ceux-ci évaluaient mal l'atteinte de l'objectif ou ne correspondaient pas à ceux utilisés dans la gestion quotidienne.

La Commission prend note des modifications apportées par le Cégep de Granby lors de la deuxième actualisation de son *Plan stratégique 2011-2016*. Cependant, la Commission remarque que le Collège n'a toujours pas précisé son mécanisme de suivi et n'a pas complété son analyse de situation. Elle juge que ce plan demeure conforme aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel relatives au plan stratégique et qu'il comprend toujours les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Céline Durand